

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 16 mai 2008

Afférents au Comité Syndical	222
En exercice	222
Qui ont pris part à la délibération	157

L'an deux mille huit

et le : 16 mai

à 19 heures 00, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

**Monsieur PATRICE GROFF**

Date de la convocation
5 mai 2008

.  
.

Nombre de Membres présents : 157

Date d'affichage
5 mai 2008

Monsieur Jérôme PREVOT est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération
--------------------------

**ADHESION DE  
NOUVELLE  
COLLECTIVITE**

**ADHESION DE NOUVELLE COLLECTIVITE**

**VOTE :**

**POUR : 157  
CONTRE : 0**

- Vu l'arrêté préfectoral n° 96-613 du 18 décembre 1996 portant modification des statuts du Syndicat et le modifiant en syndicat à la carte et les arrêtés modificatifs à ce jour.
- Vu la demande d'adhésion du SIAEP du Chemin de Beloeuvre par délibération N° 2008-11 du 15 avril 2008.

**DELIBERATION  
N° 2008/22**

Le Comité Syndical, accepte par 157 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, l'adhésion suivante :

**Syndicat d'A.E.P. du Chemin de Beloeuvre**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,  
**Patrice GROFF**

après dépôt en Sous  
Préfecture

Le :

et publication ou  
notification

du 16 mai 2008